

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 AVRIL 2011

**PRESENTS** ; Tous les conseillers sauf Didier TAILLARD excusé.

**SECRETARE DE SEANCE** : Emmanuel CLERGET

### **URBANISME** :

Avis favorable aux demandes ci-dessous :

-DP : Wetzel Christian (Construction abri de jardin) « 15 rue de l'Eglise »

-PC : Jeannerod Daniel (Extension hangar existant pour abri voitures ) « 6 chemin des gouffres »

-PC : Wetzel Christian (Création auvent structure métallique) « 15 rue de l'Eglise »

-PC : Dole Jean-Claude (Construction de deux garages accolés) « 13A rue du Beau Séjour »

-PC : Striby Chantal et Bernard (Modifications ouvertures, création nouvel accès et création surfaces habitables par changement de destination d'une partie des locaux) « 23 rue du Château »

-CUB : Par le cabinet SCP Bohl-Tournier-Pellissier sur la parcelle de Mr Foltête Pierre ZB113 au Craie

### **FINANCES** : Budget général M14, Assainissement et Bois

Les comptes administratifs 2010, présenté par le 1<sup>er</sup> adjoint, sont  **votés à l'unanimité**  en conformité avec les comptes de gestion 2010

#### **Budget général M14 :**

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	215 931,91 €	315 230,34 €	99 298,43 €
Investissement	151 313,48 €	136 003,11 €	-15 310,37 €
Reste à réaliser	12 590,55 €		-12 590,55 €

#### **Budget assainissement M49 :**

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	19 336,48 €	27 529,03 €	8 192,55 €
Investissement	31 459,04 €	35 921,70 €	4 462,66 €
Reste à réaliser	1 500 €		-1 500 €

#### **Budget bois :**

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	18 574,26 €	20 190,51 €	1 616,25 €
Investissement	1 616,25 €	0 €	-1 616,25 €

### **TAUX D'IMPOSITION 2011** :

**Le conseil vote à l'unanimité** une augmentation de 2,5% des Taux de référence des 4 Taxes.

-La taxe d'habitation passe de 13,58 à 13,92

-La taxe foncière (bâti) passe de 8,02 à 8,22

-La taxe foncière (non bâti) passe de 10,14 à 10,39

-La taxe CFE (ancienne taxe professionnelle) passe de 13,85 à 14,2

Le produit attendu des 4 taxes est de 70527 € soit une augmentation de 1720 € par rapport à 2010, un prélèvement de 22 101€ sera reversé au FNGIR( fond qui permet de compenser la diminution des revenus des communes qui percevaient une Taxe Professionnelle importante)

### **BUDGET PRIMITIF 2011** :

Après présentation et explication par le Maire des trois budgets **le Conseil vote à l'unanimité** les budgets Général M14, Assainissement M49 et Bois.

**Budget bois :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	19 970 €	20 000 €
Investissement	6 016,25 €	6 016,25 €

**Budget assainissement M49 :**

	Dépenses	Recettes
Exploitation	21 686,66 €	33 569,8 €
Investissement	10 167,25 €	19 681,24 €

**Budget Général M14 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	292 828,99 €	341 598,14 €
Investissement	341 505,66 €	403 652,66 €

**SUBVENTIONS :**

Dans le cadre du vote du Budget et après discussions, le conseil décide d'effectuer les subventions suivantes :

Sivom plateau de Tarcenay : 41 590€

Syndicat intercommunal éducation 2000 : 74 536 €

Association Foncière Trepot : 2 700 € (Prévision à affiner en fonction des derniers devis)

ACCA : 77 €

ADMR : 230 € (Suspendue en attente d'une évolution dans la gestion de cette association)

AIRC (insuffi. Rénaux) / Association Française Myopathes / Comice agricole / Croix rouge / Les amis de l'hôpital d'Ornans / Les virades de l'espoir et La ligue contre le cancer : 26 €

Bibliothèques Foucherans Trepot : 334 € (Donner à IASC plateau de Tarcenay au bénéfice de la bibliothèque)

Club du 3<sup>ème</sup> Age : 110 €

Comité des fêtes : 369 €

Donneurs de sang Ornans : 63 €

Fan club de Vincent Philippe : 32 €

Jeunes : 1300 € (15 € par jeune licencié dans un club associatif)

K Danse : 256 €

Les amis de la fromagerie : 252 €

Divers : 175 €

**DELIBERATIONS :**

**Appartement** : Une délibération est prise pour la réalisation des travaux suite au devis réalisé (par les chantiers départementaux) dans l'appartement communal rue de l'église. Coût total de ses travaux : de remise en état : 8 132€ (sanitaires, radiateurs électriques et papiers peintures)

**Presbytère** : Une délibération est prise pour autoriser le maire à signer la convention de participation aux frais de fonctionnement du presbytère d'Epeugney.

**Préavis** : Une délibération est prise pour réduire le préavis de départ de Mr Piguet dans l'appartement 10 rue de l'école. Mme Bischoff Laurence emménagera prochainement dans cet appartement.

**AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES**

**Abri de l'école** : Les chéneaux pour l'abri sont arrivés, ils seront posés pendant les vacances.

**Bois** : La réception des lots de bois est fixée au dernier Samedi du Mois de Mai.

**Décharge** : Le conseil demande à tous de respecter les différents endroits de décharge. De plus nous rappelons que ce lieu est **STRICTEMENT** réservé aux personnes agissant à titre privé et non professionnel. En cas de non respect de ces règles, le conseil se réserve le droit de condamner cette décharge.

**Café de la Ferme** : Suite à la décision de Mme Presse de cesser son activité, le conseil propose aux personnes intéressées par la reprise du café de se présenter à la Mairie avant le 30 Mai 2011.

**Travaux** : Les travaux autour de l'école ont commencé, après le déplacement du monument, l'enfouissement des réseaux secs par le SYDED est en cours.

**Scrutin** : Le maire informe les conseillers que la commune a reçu un chèque de 81€ (de la part de l'Etat) pour avoir tenu le bureau de vote.

**Bal** : Le maire informe le conseil qu'une demande a été faite par une société extérieure pour l'organisation d'un Bal le 30 Avril 2011 dans le centre d'animation. Pour des raisons de sécurité, le conseil refuse cette demande.

**Tonte** : Une convention sera prise prochainement, avec les chantiers départementaux, pour réaliser la tonte des espaces verts de la commune dans le cas où les employés communaux ne pourraient pas intervenir.

**Musée** : Une réunion aura lieu prochainement pour organiser l'ouverture du musée lors des visites. Le maire propose qu'Anne Liegeon soit mise à disposition quelques heures par semaine pendant la période estivale.

**Association Foncière** : Des devis ont été réalisés pour la réfection des chemins de la commune. Les Chemins sont les suivants : Chemin de la gare - Chemin de Montbon – Chemin de Rougelot et Chemin des Charmes. Les travaux seront réalisés courant de l'année et pris en charge des remboursements du prêt : à 50% par l'AF et 50% par la commune.

**Monument** : Une demande est faite par Roland Philippe pour réutiliser les anciennes bornes du monument aux Morts pour un aménagement au village.

Séance levée à 0h30

**SECRETARE DE SEANCE  
EMMANUEL CLERGET**